



Projet d'aménagement du secteur Marché du centre

Compte-rendu de la réunion avec les commerçants du secteur du Marché du Centre du 25/03/2024

Représentants de la collectivité présents :

NOM	FONCTION
LANGLOIS Mathieu	Maire adjoint à la vie économique locale, aux commerces, à l'entrepreneuriat, à l'ESS, à l'innovation et à l'emploi
ELFASSY Marc	Maire adjoint à la transition écologique et cadre de vie
MOUZET Loïc	Directeur du Cadre de Vie et de la Nature en Ville
MESTROT Louama	Chargée de mission études urbaines
DECRULLE Rémi	Chargé commerce

Commerçants présents :

NOM	STRUCTURE	FONCTION
ALVO Charline	Pharmacie du marché	Gérante
ATHEA Bruno	Agence Immobilière « Etik Immo »	Gérant
GALIAZZO Christelle	Boucherie « Villenièrè »	Gérante
GOGER Dimitri	Cave à vin « Bon à boire »	Gérant
GUILLERME Agnès	Fleuriste « Supplément d'âme »	Gérante
SAADA Yoni	Traiteur « Lys Saveurs »	Gérant
TELLIEZ Benjamin	Supermarché « Coccinelle »	Gérant
YVAN Girard	Boulangerie « L'atelier des Artistes »	Responsable d'exploitation

Rappel de l'ordre du jour par Mathieu Langlois :

1. Calendrier de l'étude d'aménagement
2. Objectifs du projet d'aménagement
3. Périmètre de l'étude
4. Occupation temporaire : recensement des souhaits/projets
5. Les prochaines étapes

1. Calendrier prévisionnel

- Mars - Avril : Réalisation de l'étude de faisabilité
- Mi-2024 : Libération du triangle occupé par le chantier RATP
- Mai 2024 : Partage du scénario d'aménagement avec les habitants
- Janvier 2025 : Démarrage de l'aménagement définitif
- Fin 2025 : Livraison de l'espace définitif

2. Objectifs du projet

Dans le cadre du projet d'aménagement du secteur Marché du centre, les objectifs identifiés sont les suivants :

- Renforcer l'attractivité commerciale du secteur
- Créer un espace de vie et de rencontre qualitatif pour les riverains
- Une place résiliente et attractive : matériaux biosourcés, ambiance végétale, etc.
- Une mobilité pacifiée avec l'intégration du plan vélo (et RER V)

3. Périmètre de l'étude

Le périmètre de l'étude situé sur le secteur du marché du centre et constitué de 4 espaces :

- La rue Saint Germain
- L'avenue du Président Wilson et l'emprise RATP
- L'avenue de Verdun aux abords du marché
- La place du marché du centre (vert)

Des espaces qui influencent une ambiance et dynamique d'aménagement.



L'ambition est de relier ces 4 espaces et de réaliser un projet d'aménagement d'ensemble permettant de répondre aux quatre objectifs présentés précédemment.

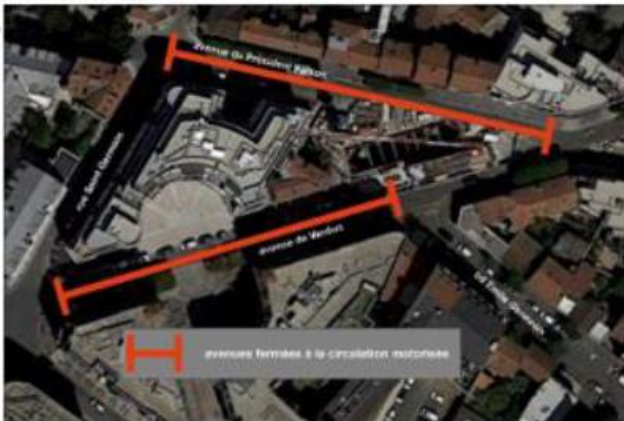
Afin de relier ces espaces il est nécessaire d'étudier la manière de se réappropriier les espaces de chaussées sur l'avenue de Verdun et l'avenue du Président Wilson. Ces deux axes constituent actuellement des ruptures dans la circulation des piétons et plus largement des mobilités douces.

L'étude a pour objet une réflexion sur le devenir de ces axes, afin de modifier l'usage et la vie de la place des commerces.

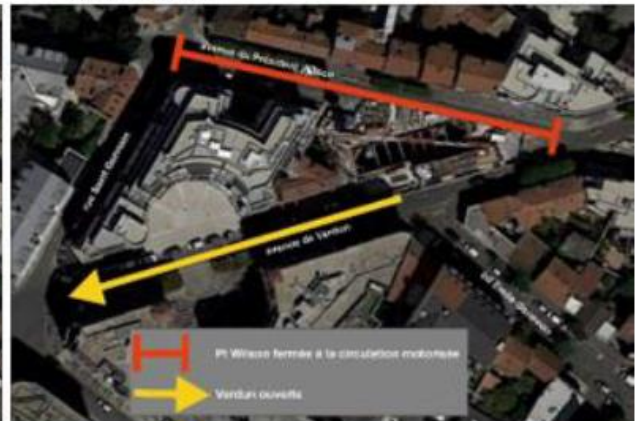
Il s'agit d'un projet d'aménagement global : les voiries et trottoirs des secteurs seront entièrement refaits. Il est nécessaire de penser l'espace dans sa globalité.

4 scénarios d'aménagement sont étudiés notamment au regard des possibilités de fermeture à la circulation automobile de l'avenue de Verdun et de l'avenue du Président Wilson. Les impacts sur le report de la circulation sont à l'étude à ce stade.

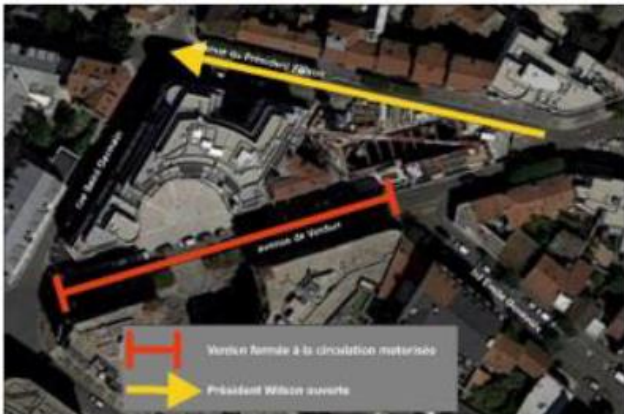
Scénario 1



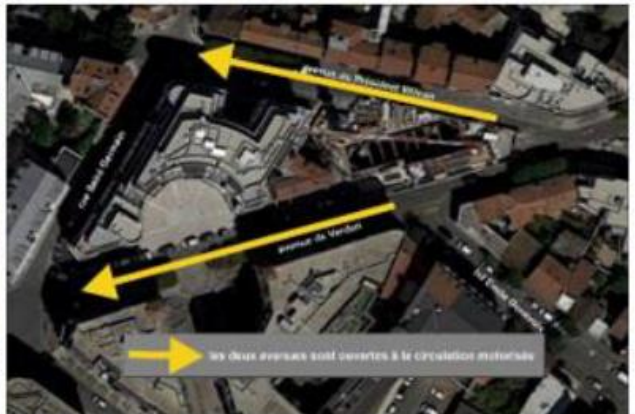
Scénario 2



Scénario 3



Scénario 4



Rappel des premières orientations d'aménagement remontées par les commerçants :

- Piétonniser la portion de rue depuis chez Supplément d'Âme jusqu'à la Consigne
- Création de places de livraison à banaliser pour les commerçants de la zone
- Création de stationnement arrêt « minute » et 2 roues (vélos, vélib's, motos)
- Renforcer la visibilité du parking public -1 du marché du centre du parking Husson
- Conserver la place existante ouverte (non clôturée) et y intégrer le kiosque
- Faire de cette place un lieu à destination des animations en lien avec les commerces à proximité

Questions/remarques des commerçants à ce stade :

- *Tous les commerçant.es n'ont pas les mêmes intérêts à piétonniser ou non la place, notamment entre ceux qui sont installés sur l'avenue du Président Wilson et ceux qui sont situés avenue de Verdun.*
- *Est-ce qu'il est nécessaire de passer en sens unique et/ou piétonniser les axes Verdun / Wilson ?*
Il y a une nécessité d'apaisement des axes de circulation afin de favoriser les flux piétons / vélos, permis par l'arrivée du métro.
- *Demande d'informations sur l'usage de station vélib rue Saint-Germain (flux / nombre d'utilisations). Il n'y a jamais de vélib libres.*
Les informations relatives aux flux et fréquence d'usage des stations vélib sont disponibles en ligne via le lien suivant : [Carte des stations - Vélib' Métropole \(velib-metropole.fr\)](https://velib-metropole.fr). En effet, cette station vélib est très utilisée.
- *L'arrivée du métro ne permet pas nécessairement la piétonnisation de la zone : certains clients ont besoin de transporter les courses et cela peut nécessiter de prendre la voiture. La possibilité de stationnement ou non conditionne les achats des gens, ainsi que la présence d'arrêts minute.*
- *Quels impacts du scénario 1 (piétonnisation totale) sur les circulations autour en termes de circulation et de parking ?*
Les rues St Germain, Genevoix et Rosenfeld restent ouvertes. La déviation sera prévue en amont avec de la signalétique et des jalonnements. Une potentielle mise en double sens du boulevard Genevoix est à l'étude en parallèle.
- *Le scénario 1 a l'intérêt de tout piétonniser et de créer un espace unique avec de la circulation sans danger pour les piétons et de relier les différents commerces. Les samedis piétons mis en place l'année dernière ont eu beaucoup de bon retour.*
- *Si on part sur le scénario 2, il faudrait quand même prévoir l'aménagement de Verdun.*
- *L'objectif à atteindre serait une place piétonne vivante, et l'emprise côté Wilson permet de profiter d'un meilleur ensoleillement que côté Verdun.*
- *Il faudrait planter sur cette place du marché.*
La Ville souhaite planter sur le secteur, néanmoins on ne peut planter sur certains espaces du fait de la présence de réseaux en sous-terrain et notamment du parking sur la Place du Marché qui limite la végétalisation.
- *Pourquoi est-ce que la fontaine sur la place du marché ne fonctionne plus ?*
La fontaine fonctionne, nous l'avons fait éteindre car il y avait des signalements de fuites dans le parking privé en sous-sol. Nous allons la remettre en fonction prochainement.
- *Alerte sur le stationnement : La ville avait promis de faire passer davantage la police municipale pour contrôler, cela ne semble pas avoir été le cas.*
- *Demande de réparer la barrière du parking (demande qui date de plus d'un an).*
La ville travaille sur la remise en état et un mode de gestion efficient du Parking
- *Les arrêts minutes et stationnements pour les commerces sont indispensables. On pourrait d'ailleurs déplacer la station vélib située rue Saint-Germain.*
Il n'est pas possible de déplacer la station Vélib. Cependant, des arrêts minutes seront créés.

- *Le centre s'est délocalisé vers la mairie, la place des commerces est vide en ce moment (voitures, piétons et cycles).*
- **Remarque Ville (Point marché) :** *fin du contrat de gestion des marchés au 31/12/2024. Processus de ré-interrogation de la gestion des marchés en cours. Nouveau projet de Délégation de service public (DSP) en cours de réalisation afin d'optimiser la gestion des marchés. Ce nouveau contrat aura notamment pour objectif la création d'un marché aux Bas-Pays ainsi qu'un nouveau marché au Chemin Vert.*
La ville indique par ailleurs qu'une enquête sur la fréquentation des marchés a été réalisée en octobre 2023. Lors de l'enquête, les répondants ont notamment indiqué à plus de 80% qu'ils se rendent au marché à pied. Peu de répondants utilisent des voitures pour faire leurs courses.
Précision des commerçants :
 - *l'attractivité du marché n'est pas bonne*
 - *La halle n'est pas accueillante, froide...*
- *Problématique de la gestion des déchets qui s'accumulent au niveau des bornes pneumatiques.*
La municipalité a bien conscience des problématiques liées aux dysfonctionnements des bornes pneumatiques de collecte des déchets. Celles-ci sont en cours de remplacement par des points d'apports volontaires.
- *Il est remonté la difficulté d'indiquer le scénario de circulation avant de préciser le futur de la place. Une demande d'obtenir des visuels a été effectué.*

Points de consensus

Les commerçant.es privilégient les scénarios 1 et 2.

Le scénario 1 est possible pour les commerçant.es uniquement sous condition de la création en parallèle de places de stationnement avec arrêts limités dans le temps et de places de stationnement aux abords (cf. annexe 1, tour de table des commerçant.es).

4. Occupation temporaire : recensement des souhaits/projets

La RATP libère son emprise de travaux de 1 300m² à partir du mois de juillet. Les travaux d'aménagement définitifs de la place démarreront en janvier 2025. Ainsi, l'espace sera disponible pour une durée de près de 6 mois afin de permettre des occupations temporaires, notamment pour les commerçants.



- Quels sont les souhaits des commerçants pour cette occupation temporaire ?
- *Pourquoi pas piétonniser les samedis sur l'exemple de ce qu'il s'est passé l'année dernière, mais de manière plus confortable pour les commerçants.es*
Exemple de containers comme à Paris pour des animations familiales
- *Mettre en place du mobilier ouvert à tous.tes.*
- *Mettre en place des animations pour tous.tes (animations familiales) : exemple de containers comme à Paris.*

Questions/remarques des commerçants à ce stade :

- *Quelle piétonnisation / fermeture de voies durant la phase d'occupations temporaires ?*
Il n'y a pas de décision prise à ce stade pour la piétonnisation/fermeture de voies pendant la période d'occupation temporaire. Cela peut être étudié en fonction de vos projets et souhaits pendant cette période temporaire.
- *Demande de précision de la taille de la grille du métro.*
Une emprise d'environ 10 m x 4 m, qui représente une contrainte à intégrer.
- *L'emprise de 1300 m² comprend également la route : la place réelle est plus petite.*
- *Quel accès par l'immeuble place du marché, dont le passage est fermé et non ouvert comme indiqué originellement ?*
Nous allons faire le point avec le service urbanisme sur les motifs pour lesquels cet accès avait été fermé et les moyens pour le rouvrir.

5. Les prochaines étapes

- Mai 2024 : Retour aux commerçants sur la faisabilité de la programmation pour les occupations temporaires, une fois l'emprise libérée de la RATP.
- Juillet 2024 : démarrage des occupations temporaires.

Annexe 1 : Tour de table des commerçant.es des scénarios

- Benjamin Telliez : Scénario 2

« Avant de venir, j'étais sur le scénario 2. Scénario 1 possible de le réaliser en 2 temps. »

- Dimitri Goger : Scénario 1 ou 2

« Il faut que ça soit un poumon qui respire et cohérent. » (pas possible d'avoir un axe très circulant et un autre piéton)

- Yvan Girard : Scénario 1.

- Christelle Galiazzo : Scénario 1 ou 2.

« Avant d'arriver, j'étais pour le scénario 2. Mais si c'est bien organisé, je suis d'accord pour le scénario 1. »

- Agnès Guillerme : Scénario 1 ou le scénario 2

« Et pourquoi pas tester le scénario 1, expérimenter avant de se lancer. »

- Yoni Saada : Scénario 2

- Bruno Athea : Scénario 3

« Il faut avoir un projet plus détaillé avant de se prononcer sur le scénario d'aménagement. »

- Charline Alvo : Scénario 1

« S'il est bien ficelé, ça serait chouette – s'il y a une fluidité. »